

Presse Nationale

> Société



Secteur Education-Formation : la revue conjointe de l'année 2019 lancée

Le lancement de la revue conjointe 2019 du secteur Education-Formation, en vue de faire le bilan des activités du plan sectoriel éducation-formation 2018 en Côte d'Ivoire, a eu lieu le 03 juillet 2019 à Abidjan, en présence des ministres Kandia Camara de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et Albert Toikeusse Mabri de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

A l'International

> Economie



Cacao: échec de la réunion de la filière à Abidjan

Un peu plus de trois semaines après leur ultimatum sur le prix du cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana réunissaient ce mercredi 3 juillet à Abidjan les opérateurs de la filière. Objectif : mettre en place les modalités d'un prix plancher à 2 600 dollars la tonne afin de mieux rémunérer les producteurs. Mais ce rendez-vous est un échec. Après quelques heures de discussions, les acteurs de la filière, chocolatiers et négociants se sont éclipsés au pas de course, sans un mot pour la presse qui faisait le siège de la salle.

Vu sur le Net

> Politique



Carte nationale d'identité: Le délai de validité prorogé jusqu'au 30 juin 2020 (Conseil des ministres)

En attendant la délivrance des nouvelles Cartes nationales d'identité (CNI) et en vue de permettre aux citoyens d'entreprendre aisément leurs démarches administratives éventuelles et de circuler librement avec la CNI actuelle en leur possession, le gouvernement a décidé de la prorogation du délai de validité des CNI jusqu'au 30 juin 2020.

> Economie



Mécanismes de la dette intérieure: L'Agence Côte d'Ivoire PME et le PDESFI instruisent les acteurs des PME

L'Agence Côte d'Ivoire Petites et moyennes entreprises (PME) en partenariat avec le Programme de développement du secteur financier (Pdesfi) a organisé un atelier de formation en direction des PME. La procédure et le délai de règlement de la dette publique étaient au centre de cette formation qui a regroupé une soixantaine de PME, le 2 juillet 2019, à Dream factory, l'incubateur public de l'Agence CI PME, à Abidjan-Riviera-Palmeraie.

> Société

L'ex décharge d'Akouédo deviendra un grand parc urbain comprenant des aires sportives et récréatives

Fermée définitivement en janvier dernier après 53 ans d'activités, l'ex décharge d'Akouedo va être traitée, réhabilitée et transformée en un grand parc urbain comprenant des aires sportives et récréatives. La déclaration solennelle de fermeture de cette décharge et la cérémonie de lancement des travaux de sa réhabilitation se feront ce jeudi 4 juillet 2019 à 15h30 mn, au cours d'une cérémonie placée sous la présidence du Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly.



Drame à Abatta : les populations des 13 communes du district d'Abidjan invitées à s'abstenir de consommer la boisson communément appelée « Koutoukou »

Suite au drame ayant fait six morts à Abatta suite à la consommation d'une boisson communément appelée « Koutoukou », des mesures conservatoires ont été prises par la préfecture d'Abidjan. « Eu égard à l'ampleur de cette découverte et au risque qu'une partie de cette boisson impropre à la consommation ait pu être vendue à d'autres bistrotts d'Abidjan, nous demandons instamment aux populations des 13 communes du département d'Abidjan de s'abstenir de consommer du "Koutoukou", en attendant que l'enquête soit bouclée et les stocks en cause découverts », a conseillé le préfet Vincent Toh Bi.



Renforcement des capacités: la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique réaffirme son soutien au Gouvernement ivoirien

En visite officielle de deux jours en Côte d'Ivoire, le secrétaire exécutif de la Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique (ACBF), Emmanuel Ndozie a réaffirmé, le 02 juillet 2019 à Abidjan-Cocody, son soutien au gouvernement ivoirien. C'était en présence du Secrétaire national au renforcement des capacités (SNRC), Zoro Epiphane Ballo. La visite du secrétaire exécutif de l'ACBF a pour objectif de renforcer la coopération entre la Côte d'Ivoire et la Fondation dans la mise en œuvre des initiatives de renforcement des capacités au plan national.

Agence de Presse

> Politique



Recomposition de la Commission électorale indépendante en Côte d'Ivoire

Le gouvernement ivoirien a adopté mercredi un projet de loi portant reconstitution de la Commission électorale indépendante (CEI), l'institution chargée d'organiser les élections en Côte d'Ivoire, avec une réduction des représentants des partis politiques et une augmentation de ceux de la société civile. Selon Sidi Tiémoko Touré, le porte-parole du gouvernement ivoirien, ce projet de loi apporte « un meilleur équilibre » dans la composition des organes de la Commission centrale, du Bureau et des Commissions locales. Ainsi, la nouvelle CEI comprend désormais 15 membres pour la Commission centrale, 07 membres pour le Bureau et 07 membres pour chacune des Commissions locales.



Un sommet des Chefs d'État de l'UEMOA prévu le 12 juillet prochain à Abidjan

La capitale économique ivoirienne abritera le 12 juillet prochain un sommet des Chefs d'État de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA) dont la présidence en exercice est assurée par le Chef d'Etat ivoirien Alassane Ouattara. L'information a été donnée mercredi à Abidjan par Sidi Tiémoko Touré, le porte-parole du gouvernement ivoirien à l'issue d'un Conseil des ministres présidé par M. Ouattara.

> Economie



La Côte d'Ivoire et la Ghana mettent en place un nouveau mécanisme de fixation des prix du cacao (communiqué final)

Les autorités ivoiriennes et ghanéennes ont mis en place mercredi à Abidjan un nouveau mécanisme de fixation des prix pour le commerce des fèves de cacao à partir de la campagne 2020-2021, qui démarre le 1er octobre 2020. Selon le communiqué qui a sanctionné la rencontre d'Abidjan avec les négociants, les chocolatiers et les industriels, le directeur général du Conseil du café et du cacao, Yves Brahima Koné qui avait à ses cotés le directeur général du Ghana cocoa Board, Joseph Boahen Aidoo a précisé que ce mécanisme du prix plancher du cacao contribuerait à fournir un prix rémunérateur aux producteurs. Selon lui, le mécanisme qui a été introduit aux acteurs clés de l'industrie a été compris.

La Côte d'Ivoire enregistre plus 34 millions d'abonnés à la téléphonie mobile



(Régulateur)

Le secteur de la téléphonie mobile en Côte d'Ivoire est en « forte croissance » depuis plus d'une décennie avec plus de 34 millions d'abonnés que se partagent les trois opérateurs sur le marché ivoirien, a annoncé, mercredi à Abidjan, le directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), Bilé Diéméléou. Selon M. Diéméléou qui présentait les résultats d'un audit réalisé du 18 novembre au 24 décembre 2018 sur la qualité des services des opérateurs de téléphonie mobile, cette forte croissance se caractérise par une évolution rapide du nombre d'abonnements aux services de téléphonie et le déploiement de dernières générations de technologie réseaux (3G et 4G).



Les compagnies de téléphonie se partagent la poire des bons et mauvais points de qualité de service

Les trois entreprises de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire, Orange, MTN et Moov, marquent le pas de bons et mauvais points, révèle une étude commanditée par le régulateur du secteur, l'Autorité de régulation des télécommunications (ARTCI). Cet audit de la qualité de service des réseaux mobiles des opérateurs Orange-CI, MTN-CI et Moov-CI, portait notamment sur les services Voix, les SMS et la connexion à Internet et aux réseaux sociaux.



Des mesures fiscales incitatives pour une transformation locale de l'anacarde

Le Conseil des ministres a adopté, mercredi, une ordonnance instituant des mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation agricole et son projet de lois de ratification. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réforme des filières coton anacarde initiée par le gouvernement pour dynamiser la transformation locale de l'anacarde et en accroître la valeur ajoutée, selon le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré.

> Société



Les premières CNI dotées d'un numéro unique national disponibles dans six mois

Les premières Cartes nationales d'identité (CNI) dotées d'un numéro unique national d'identification dans le cadre de la mise en œuvre du Registre national des personnes physiques (RNPP) seront disponibles dans six mois, a annoncé, mercredi, le directeur général de l'Office national de l'état civil et de l'identification (ONECI), Diakalidia Konaté. M. Konaté s'exprimait à Jacquville (Ouest d'Abidjan) à l'ouverture d'un atelier destiné à harmoniser l'approche méthodologique de mise en œuvre du RNPP, un projet « novateur et majeur » du gouvernement ivoirien.



Le décret portant création et fonctionnement de l'ANP adopté

Le décret portant création et fonctionnement de l'Autorité nationale de la presse (ANP) en lieu et place du Conseil national de la Presse (CNP) a été adopté mercredi, en Conseil des ministres. Cette nouvelle disposition réglementaire donne désormais à cette autorité de régulation de la presse le contrôle et le suivi de l'activité de production de l'information en ligne conformément à la loi du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse, a indiqué le porte parole du gouvernement, Sidi Touré. De nouvelles personnalités vont être nommées aux instances dirigeantes de l'ANP, a-t-il révélé.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.